



Les poussées dentaires



Savoir les reconnaître



Avant même que la petite pointe blanche n'apparaisse, un bébé qui « fait ses dents » pleure, bave, suce et mordille tout ce qui se trouve à sa portée. Il est grognon, a les joues rouges, s'agite et mange mal.

Les premières dents, souvent les 2 incisives inférieures, apparaissent vers 5-7 mois. Mais c'est parfois plus tôt, ou plus tard. Pour cela aussi, à chaque bébé son rythme.

Lorsqu'il fait ses dents, l'organisme de l'enfant est souvent fragilisé. De plus, le système immunitaire des tout-petits – c'est-à-dire les défenses de son organisme- est encore immature.

Le résultat ? Les infections comme les otites, les bronchites, diarrhées notamment sont fréquentes. Voici les signes qui doivent vous alerter :

- Il a plus de 38 / 38,5 de fièvre
- Il souffre de diarrhées liquides et abondantes, plusieurs fois par jour
- Il vomit
- Il a le nez qui coule et l'écoulement est coloré, il a mal aux oreilles.

Ce que l'on peut faire



- Masser les gencives : avec le doigt, propre bien sûr. Un geste qui a pour but de calmer bébé et de le soulager de la douleur. Vous pouvez également utiliser un baume apaisant. Certains pédiatres toutefois, ne les conseillent pas.
- Lui donner son anneau de dentition aux normes bien sûr – Vous pouvez nous en apporter un à la crèche – et réfrigéré, le froid ayant des vertus apaisantes.
- Si la douleur persiste, demandez conseil au pédiatre qui pourra proposer un antidouleur, du paracétamol, en dosage nourrisson.



Ce qu'il ne faut pas faire



- Donner un biberon d'eau sucrée ou de jus de fruit au moment de la sieste notamment pour qu'il se calme tout seul. Cela risque tout simplement de favoriser l'apparition de caries.
- Donner un croûton de pain ou un morceau de carotte. Ces remèdes de grand- mères peuvent être responsables d'étouffement.
- Colliers d'ambre attention. Non seulement les colliers d'ambre n'ont fait jamais fait la preuve scientifique de leur efficacité pour soulager la douleur liée aux poussées dentaires, mais en plus, ils présenteraient toujours, malgré les nouvelles normes de fabrication, des risques pour le bébé. Les autorités médicales les ont déconseillés, les pédiatres aussi et notre crèche les refuse tout simplement.

Article choisi pour vous
par notre référente
santé



Odile Trouche

Infirmière Puéricultrice DE

Source: Les pros de la petite enfance, Juillet 2017